



Haut-Jura Saint-Claude : territoire (re)connecté pour un renouveau productif durable

PLUi de la CC Haut-Jura Saint-
Claude - Étude complémentaire

Restitution finale - mai 2024

SOMMAIRE

Rappel de la commande

Méthodologie

Restitution enquêtes

Profils de territoire : Lisibilité,
Accessibilité, Attractivité. Invariants

AFOMs & Enjeux

Objectifs & Actions

Synthèse



Rappel de la Commande

Fin 2023 : La CC engage une procédure d'élaboration d'un PLUi sur le territoire. Phase de construction du PADD.

Objectif : développer une vision d'avenir du territoire valorisant ses caractéristiques et spécificités géographiques, sociales, économiques et culturelles.

Trois axes de réflexion : **lisibilité, accessibilité et attractivité** du territoire.

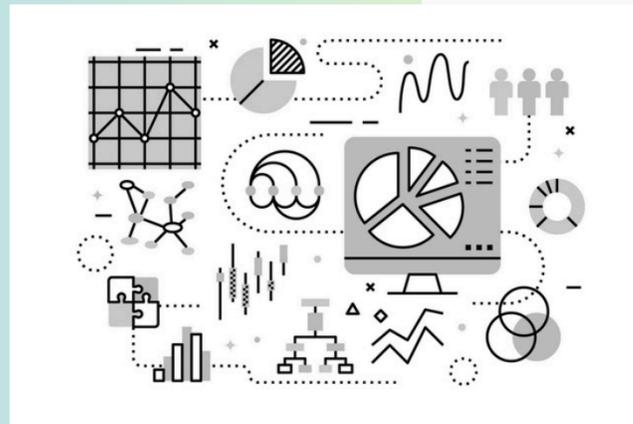
Mission : Proposer une stratégie de territoire tenant compte des attentes des acteurs institutionnels, économiques et collectifs du territoire : élu.es, services et administrations publiques, entreprises, associations.

Cette étude vient compléter le travail réalisé par Oxalys auprès des habitants.

Travail en 3 temps :

- Phase 1 : Appropriation du territoire, synthèse des données disponibles et organisation de la phase 2
- Phase 2 : Relevés de terrain et analyse des données (entretiens, ateliers...)
- Phase 3 : Formulation d'un projet de territoire

MÉTHODOLOGIE



Première réunion avec les différents acteurs - commanditaires (5 février 2024)

Phase 1 (5 février - 27 mars) - appropriation du territoire et synthèse des données disponibles

- lecture documents & prise de connaissance du terrain,
- identification thématiques, création d'AFOM, en fonction des axes de travail (lisibilité, attractivité, accessibilité)
- définition des enjeux et objectifs prévisionnels

Phase 2 (7 mars - fin avril) - relevé de terrain et analyse des données

- Quels acteurs interroger
- Création du questionnaire
- Contact avec Oxalys
- Organisation et passation des premiers entretiens - sur 5 jours
- Analyse des premiers retours
- Analyse complète des résultats des enquêtes

Phase 3 (fin avril - fin mai) - formulation du projet de territoire

- intégration des enquêtes dans la redéfinition des enjeux, objectifs puis proposition de projets potentiels
- Présentation intermédiaire et finale auprès des commanditaires

Méthodologie Enquêtes

Extraits du guide d'entretien :

Leur vision selon les 3 axes d'études

Identité

Question principale : Qu'est ce qui, selon vous, définit l'identité du Haut Jura, de votre territoire/commune? (Paysages, histoire, artisanat/industrie/tourisme/ activité économique etc, langue (?), autres?) / Comment votre territoire est-il perçu depuis l'extérieur?

Points faibles / forts de leur territoire et de l'interco ?

Est-ce que vous sentez une cohésion entre communes au sein de l'interco ?

Qu'attendez-vous de la mise en commun des communes et donc des enjeux / à l'échelle de l'interco ?

Qu'est-ce que vous attendez du PADD, concernant votre commune mais également à l'échelle de l'interco ?

Quels sont pour vous les principaux enjeux ?

Réponse :

Accessibilité

Question principale : Vous déplacez vous facilement sur votre territoire et si non, pourquoi, quels sont les freins? Pensez-vous ce territoire comme accessible depuis l'"extérieur" / pensez-vous les échanges avec l'extérieur comme faciles ?

Réponse :

Tourisme

Question principale : Quel avenir pour le tourisme sur le territoire : est-il désirable/désiré, Doit-il évoluer (pratiques, profils des touristes)? qu'est-ce qui pourrait être amélioré?

Sous-questions facultatives :

Pensez-vous que le territoire serait prêt à accueillir de nouveaux touristes?

Ressentez-vous une pression foncière liée au tourisme (ou autre d'ailleurs) ?

Que pensez-vous que les touristes viennent chercher sur votre territoire ?

Pensez-vous que l'offre est adaptée à la demande des touristes ? Qu'est ce qui peut être amélioré selon vous ?

Êtes-vous inquiet par rapport au tourisme (perte d'identité du territoire)?

Pensez-vous que la communication et l'image du territoire est bien développée?

Est-ce que l'accueil des touristes par les habitants est fluide ? Les habitants sont-ils plutôt réticents ou moteurs ?

Comment souhaitez-vous diversifier l'offre touristique de votre territoire en prenant en compte les impacts du réchauffement climatique ? En quoi son impact se fait-il ressentir sur le territoire ? (Stations)

Réponse :

Agriculture

Question principale : Quel avenir pour l'agriculture sur le territoire (maraîchage, culture du lin et du chanvre, etc) en dehors des spécialités déjà présentes (élevage laitier, bois)?

Sous-questions facultatives :

Quel type d'agriculture pourrait être développée, comme le chanvre et le lin anciennement cultivés? Ou encore le maraîchage? Est-ce que vous avez entendu parlé /rencontré des exploitants qui souhaiteraient s'implanter pour faire autre chose que de l'agropastoralisme ?

Que pensez-vous du développement d'agro-tourisme = tourisme dans des fermes agricoles/des chèvreries, etc?

A propos des produits certifiés AOP/AOC, pensez-vous qu'il existe des possibilités de développement?

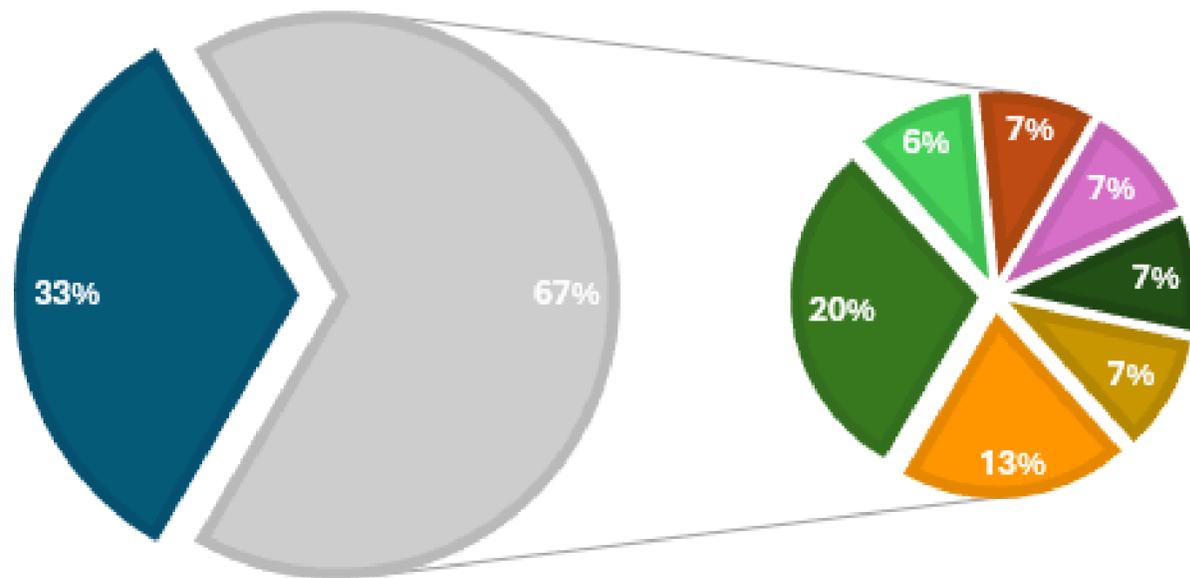
Avez-vous entendu parler du PAT ? Est-ce que vous trouvez qu'il donne une bonne dynamique pour optimiser le foncier agricole ?

46% d'agriculteurs en bio (très bon taux), cependant, qu'est-ce qui selon-vous freine les exploitants non AB de le devenir ?

Réponse :

Restitution des enquêtes

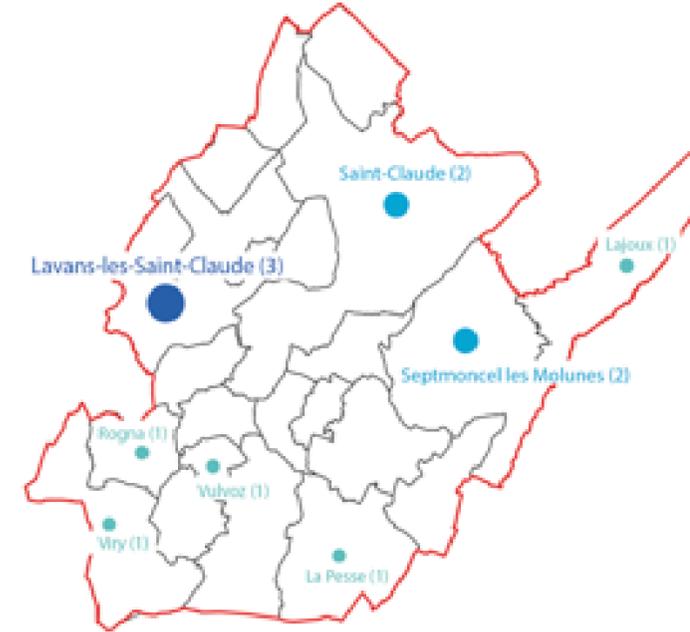
SECTEURS D'ACTIVITÉ DES PERSONNES OU STRUCTURES ENQUÊTÉES



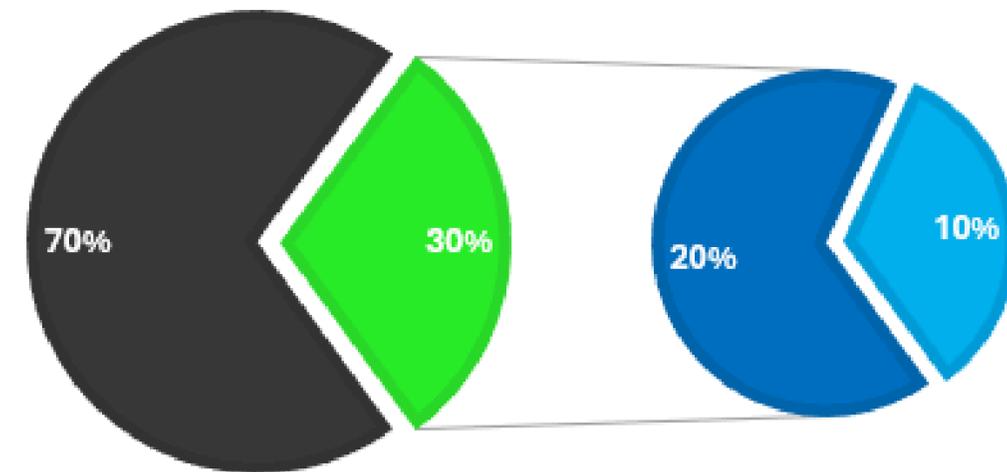
- Maires (5)
- Paysan - Boulanger
- Alimentation
- Tourisme
- Agriculture
- Mobilité & Transport
- Forêt
- Economie (Industrie & Artisanat)

LOCALISATION DES PERSONNES OU STRUCTURES ENQUÊTÉES

CC HJSC (PAT, Atelier des savoirs-faire, HautJuraVélo) (3)



RÉPARTITION DU FORMAT DES ENQUÊTES MENÉES (PRÉSENTIEL / DISTANCIEL)



- Annulés (35)
- En présentiel (10)
- A distance (5)

Profil du territoire - Lisibilité

- Un territoire enclavé et frontalier : aux confins des régions BFC et AURA, à proximité de la Suisse
- Une morphologie particulière : géographie marquée par les reliefs (1 vallée et 2 plateaux), avec des différences d'altitude marquées (plus de 1 000 m de dénivelé - point le plus bas : 345 m / point culminant : 1 495 m). De nombreux cours d'eau et cascades.
- Un territoire agricole spécialisé : agropastoralisme dominant avec 3 AOC- AOP liés à la production de lait, 46 % des surfaces cultivées en BIO.
- Un territoire forestier : 70% de l'espace couvert par la forêt avec une grande variété d'essences mais dont une partie est touchée par des maladies
- Une offre culturelle, artisanale et associative riche, pour partie héritière du patrimoine social (La Fraternelle)
- Un territoire propice au développement de l'offre touristique : une nature préservée et des savoir-faire ancrés

Profil du territoire - Accessibilité

- Dépendance à la voiture individuelle : pratiquement le seul moyen pour arriver sur le territoire et s'y déplacer.
- Faiblesse des autres modes de déplacements mais volonté de la communauté de commune de proposer une offre alternative (autopartage, covoiturage, équipements cyclistes)
- Une industrie qui a su s'adapter à la géographie du territoire et à ses contraintes circulatoires (maillage routier limité).
- Un tourisme qui peine à se développer pleinement en raison du manque d'infrastructures de transport pour relier le territoire à l'extérieur et faciliter la mobilité au sein du territoire

Profil du territoire - Attractivité

- Une grande variété de ressources énergétiques renouvelables faiblement exploitées : bois AOP mais peu de scieries, centrales hydroélectriques pour la plupart à l'abandon (individuelles pour l'industrie encore présentes), fort potentiel solaire et éolien
- Des exploitations agricoles de plus en plus grandes mais de moins en moins nombreuses, corrélées à une baisse du nombre d'exploitants
- Une industrie dynamique dont les besoins fonciers ne sont pas satisfaits par l'offre disponible : friches, ZAE insuffisantes
- Forte vacance résidentielle à St-Claude notamment (62.5%), parc résidentiel peu adapté à la demande
- Un maillage de services complet mais en diminution dans certains domaines (commerces de proximité). Polarité servicielle de St-Claude
- Un lieu privilégié pour le "slow tourisme" offrant une large gamme d'activités culturelles et sportives

Invariants

- Proximité avec la Suisse, notamment pour le plateau des Hautes-Combes (pression foncière et immobilière et influence sur le bâti)
- Loi Climat et Résilience - objectif ZAN limitant l'urbanisation de nouveaux fonciers
- Changement climatique : tourisme d'hiver, sécheresse, maladie du bois



AFOM - Lisibilité

ATOUTS



Bois AOP
Nature préservée
Déploiement d'équipements solaires
Présence d'équipements hydrauliques
Identité industrielle / main-d'oeuvre qualifiée
46 % de la surface agricole BIO
Savoirs-faire historiques
Cadre de vie agréable
3 AOC-AOP

FAIBLESSES



Agropastoralisme dominant
Territoire isolé et morcelé
Dynamisme touristique peu lisible
Manque de lieux de partage / de convivialité
Hydroélectricité : quantités produites faibles + infrastructures vieillissantes
Lisibilité des entrées de village et de SC

OPPORTUNITÉS



70 % du PNR forestier 2
Vacance résidentielle
Potentiel agricole fort
Patrimoine utopique et innovant historique
Appétence sociétale pour les mobilités alternatives
Potentiel végétal fort (renaturation, friches, etc)
Hydroélectricité historiquement présente
Eolien valorisé dans le SRE
Potentiel foncier

MENACES



Désaccords sur l'avenir hydroélectrique
Risques de perte d'identité visuelle (chalets alpins)
Manque d'artisans en rénovation énergétique
Impacts des éoliennes sur le paysage + la biodiversité
Augmentation du nombre de logements vacants
Bois malade

Enjeux - Lisibilité

- **Enclavement du territoire pour la population et les échanges économiques - y compris le tourisme**
- **Filière laitière privilégiée et dominante freinant le développement d'autres filières agricoles**
- Peu de convivialité dans les villages, des liens sociaux distendus
- Patrimoine bâti vieillissant
- Un patrimoine social, utopique et innovant encore présent mais peu visible
- Entrées et armature urbaine du territoire peu lisibles ("villages rues" - "portes" et centralité sanclaudienne)

AFOM - Accessibilité

ATOUTS



Proximité Suisse et AURA
Diversité des transports alternatifs
Concentration des activités économiques

FAIBLESSES



Desserte ferroviaire très faible
Forte dépendance à la voiture
Manque d'infrastructures vélo
Territoire isolé

OPPORTUNITÉS



Dynamique d'utilisation du vélo
Infrastructures ferroviaires existantes

MENACES



Difficultés d'accessibilité par endroits
Difficultés à limiter l'usage de la voiture individuelle

Enjeux - Accessibilité

- **Enclavement du territoire :**
 - **manque d'infrastructures de transport**
 - **“portes d'entrée du territoire” peu lisibles**
- **Déplacements intra-territoriaux parfois difficiles entre les vallées et les plateaux / reliefs**
- **Manque d'aménagements cyclables/ de modes actifs**
- **Manque de transports collectifs en saison touristique**

AFOM - Attractivité

↑ ATOUTS

Nature et calme
Proximité de la Suisse
Nombreux services de base
Nombreuses centrales villageoises
Main d'oeuvre technique qualifiée
46 % d'agriculture biologique
Bassin d'emploi
3 AOP agricoles
Bois AOP

+ OPPORTUNITÉS

Bois AOP
Vacance résidentielle
Ressources solaires exploitables
Ressources bois présentes (70% du PNR forestier)
10 hectares de friches exploitables → potentiel de renaturation
Ressources en eau exploitables + existence d'usines hydroélectriques
PAT favorable à une diversification agricole
Artisanat historiquement présent
Potentiel foncier présent
Nature préservée

↓ FAIBLESSES

Bâti ancien
Tourisme saisonnier
Vacance résidentielle
Scieries petites et peu nombreuses
Manque de diversité résidentielle
Peu de visibilité / problème de communication
Agropastoralisme dominant
Peu de foncier disponible
Attractivité inégale
Peu de restaurants

! MENACES

Tourisme invasif
Parcelles équestres
Vacance en augmentation
Réchauffement climatique
Augmentation de la taille des parcelles agricoles
Manque d'artisans en rénovation
Services de santé insuffisant
Pression frontalière

Enjeux - Attractivité

- **Domination de la filière laitière au détriment d'autres filières agricoles - très peu de circuits courts**
- **Rareté du foncier disponible pour l'installation et le développement des activités industrielles et agricoles**
 - Insuffisance des ZAE (des zones remplies ou à reconvertir - nombreuses friches)
 - Foncier agricole peu disponible pour de nouvelles filières
 - Des espaces contraints non accessibles ou stratégiques
- **Dévitilisation de la ville centre de Saint-Claude et des "villages-porte" du territoire :**
 - Patrimoine bâti :
 - Forte vacance résidentielle, manque de logements de petite taille
 - Vétusté des bâtiments, besoins importants en matière de rénovation notamment énergétique (80% des résidences construites avant 1975)
 - Perte de dynamisme économique :
 - Locaux commerciaux (RDC) vétustes souvent inoccupés
 - Manque de points de restauration
- Tourisme saisonnier (fluctuant) et manque d'activités adaptées au changement climatique (activités de neige en déclin)
- Carences en matière de services (santé, formation, services administratifs, petits commerces, ...)
- Ressource bois abondante mais peu valorisée, faible développement de la filière bois
- Communication encore trop faible sur la palette d'activités proposée sur le territoire (sport, culture / artisanat, etc)

Synthèse des enjeux

Enclavement territorial : mobilités et communications extra et intra-territoriales

- Un enclavement relatif qui gêne la population et les échanges économiques - y compris le tourisme
- La faiblesse des déplacements intra-territoriaux entre les vallées et les plateaux / reliefs
- Un manque d'aménagements cyclables / modes actifs

Spécialisation agricole limitant le développement d'autres filières économiques

- La filière laitière domine au détriment d'autres filières agricoles et productives
- Manque de foncier économique adapté et disponible pour accueillir de nouvelles activités
- La ressource forestière comme support de développement (bois-énergie, bois-construction, ...)

Dévitilisation du parc résidentiel et de l'offre commerciale & servicielle

- Des entrées du territoire et de la ville-centre de Saint-Claude peu lisibles
- Des carences en matière de services (santé, formation, services administratifs, petits commerces, ...)
- Forte vacance commerciale dans les centralités urbaines
- Forte vacance résidentielle dans les centralités urbaines
- Manque d'espaces de convivialité et d'inter-relations sociales

Comment donner à la CC HJSC une structure territoriale articulant nouveau productif et connexion avec les autres territoires ?

Orientations

Désenclaver le territoire : mobilités et communications extra et intra territoriales

En réutilisant / remettant en service les lignes ferroviaires

En réaménageant les “portes d’entrée du territoire”

En renforçant l’offre de transports en commun pour mieux relier les plateaux, notamment en saison haute touristique

En développant les aménagements cyclables / modes actifs

Réussir une diversification économique alliant agriculture, renouveau productif et tourisme vert

En développant des filières associant agriculture, industrie - artisanat (transformation / valorisation) et tourisme, y compris par la mise en place de formations professionnelles spécialisées

En mobilisant du foncier industriel (espaces vides ou friches) et agricole dans les documents d’urbanisme

En encourageant la diversification agricole à visée alimentaire et/ou industrielle

En poursuivant l'éco-tourisme et le tourisme “Vert”

En développant la filière bois : bois d’œuvre + bois énergie

Améliorer la qualité urbaine et la convivialité des villages-portes, des bourgs structurants, des bourgs relais et du pôle Sanclaudien pour redynamiser le parc résidentiel, les commerces et les services

En requalifiant les espaces publics dans les entrées du territoire et dans la ville-centre (structuration des espaces, végétalisation)

En renforçant et en structurant l’offre de services : santé de proximité, formation, services administratifs, commerces, ...

En réhabilitant les locaux commerciaux (créer une foncière ?) et en développant l’offre de restauration

En adaptant le parc résidentiel à la demande et à la transition écologique (réhabilitation, mise en valeur patrimoniale, isolation (intégration Photovoltaïque))

Désenclaver le territoire - mobilités et communication extra et intra-territoriales

Actions :

- ***Fiche action n°1 : Réactivation de la voie ferrée Oyonnax - Saint-Claude : l'aménagement cyclable provisoire, une voie vers la durabilité***
- ***Fiche action n°2 : Remobilisation des "portes d'entrée" : la création d'une offre de mobilité alternative à la voiture, vers des connexions plus attractives et durables***
- Poursuivre le déploiement de pistes cyclables : entre les bourgs structurants et les bourg "relais" comme entre La Rixouse et Lavans-lès-Saint-Claude
- Concevoir le transport urbain à l'échelle intercommunale en intégrant les bourgs et villages portes (mise en réseau) : ligne de bus partant de SC et rejoignant Ravilloles (Ateliers des savoirs faire), les plateaux sur les périodes touristiques hautes : Avril/Mai, Juin/Juillet/Août et Décembre

Réactivation de la voie ferrée Oyonnax - Saint-Claude :

L'aménagement cyclable provisoire, une voie vers la durabilité

Une mise en place intelligente qui initie la création d'une filière éco-construction

Utilisation de la ressource en bois endommagée par les maladies et le réchauffement climatique

Cette voie provisoire en bois permettrait d'utiliser les ressources forestières du territoire. Le Haut Jura se caractérise par des forêts de sapins et d'épicéas, des essences largement employés dans tout types de construction.

Transformation locale du bois, création de scieries et d'emplois

Ce projet renforcerait l'économie locale dans le but d'être plus résilient. La transformation du bois serait réalisée directement au sein de la communauté de communes afin de permettre le développement d'une nouvelle filière productive appuyée sur l'implantation de scieries et d'activités complémentaires du secteur bois (design, commercialisation). Ce projet aurait ainsi un impact majeur concernant la création d'emplois sur le territoire.

Le développement d'une nouvelle filière matériaux d'éco-construction

La création d'une filière économique liée au bois est une étape cruciale dans nos actions. En effet, elle pourrait constituer une première étape dans le développement d'une nouvelle filière plus large de production de matériaux d'éco-construction, qui pourrait aussi être enrichie par la relance des cultures de lin et de chanvre (voir fiche action n°4). Cette nouvelle filière constituerait un atout majeur pour un développement local et durable, appuyé sur la diversification des activités ainsi que la valorisation des ressources du Haut Jura Saint-Claude

Une mise en oeuvre technique simple grâce au tracé existant

L'ancienne voie ferrée confère un atout non négligeable au territoire. Sa position stratégique et son profil général quasiment plat en font un emplacement parfaitement adapté pour la création d'une voie cyclable.

Revalorisation du patrimoine historique et naturel

En conservant et en réutilisant une section ferroviaire datant de 1889, la nouvelle voie cyclable redonnerait de la valeur à cet héritage patrimonial tout en offrant de nouveaux points de vue sur le cadre naturel préservé du territoire

Renforcement de l'attractivité du territoire

Approche novatrice et inspirante

La création d'une voie cyclable sur une ancienne voie ferrée, en gardant la possibilité de réactivation future, illustrerait une toute nouvelle méthode de réutilisation des infrastructures existantes. Ce projet positionnerait le Haut Jura Saint-Claude comme un territoire adaptatif et innovant, servant d'exemple pour de nombreux autres territoires.

Une porte d'entrée accueillante et un renforcement de l'identité sportive du territoire

La création d'une voie multi-usages entre Molinges et Saint-Claude mettrait en avant la communauté de communes en offrant un point d'accès attrayant et en soulignant son dynamisme en terme d'activités sportives de plein air.

Encouragement des migrations pendulaires à vélo

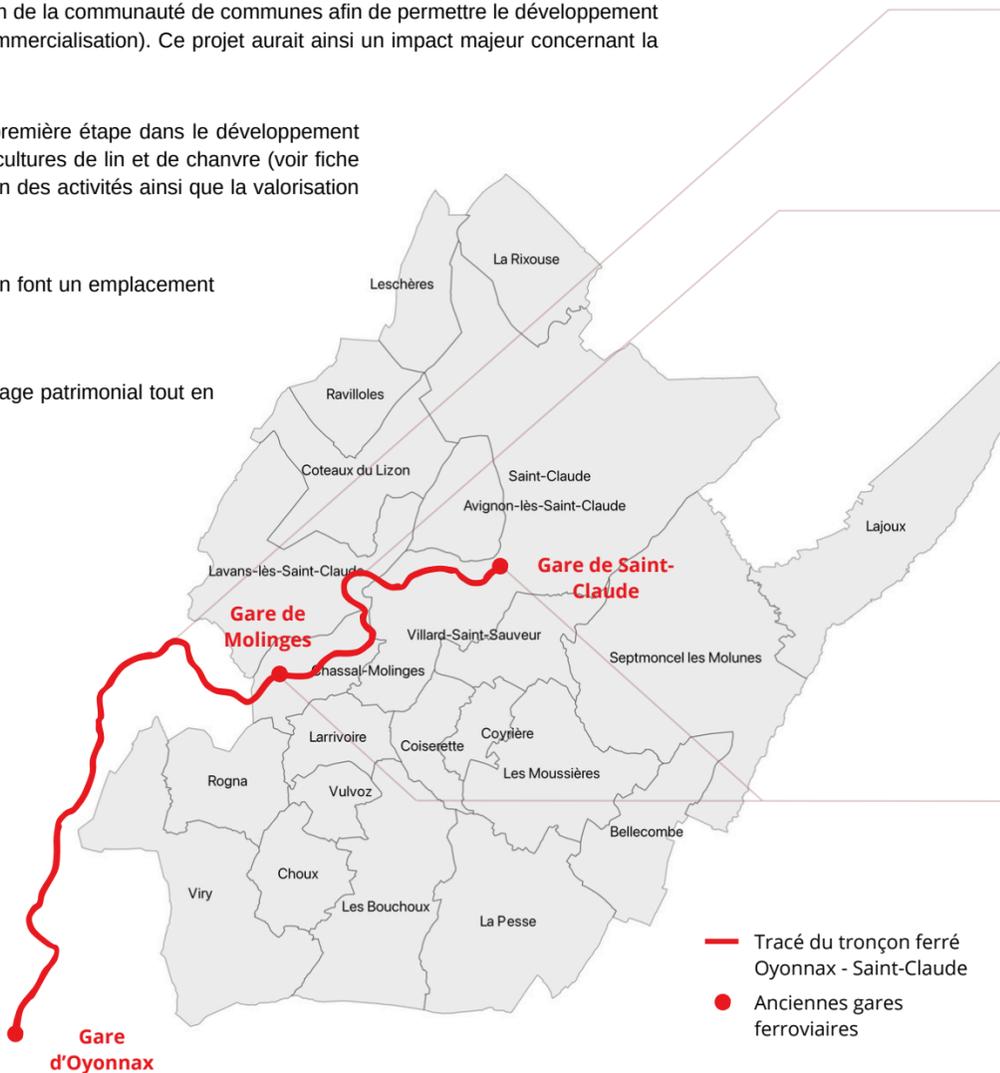
La proximité du bassin d'emploi d'Oyonnax constitue un atout majeur. Dans le contexte de transition écologique, la création d'une voie cyclable entre Saint-Claude et Oyonnax permettrait aux habitants d'effectuer les trajets pendulaires à vélo dans un cadre exceptionnel et sécurisé. Cette initiative encourage un mode de vie sain, réduit la dépendance à la voiture et contribue à attirer les professionnels de la région d'Oyonnax.

Installation de nouveaux commerces et services et valorisation touristique

De nouveaux commerces et services pourraient voir le jour grâce à la réutilisation des anciennes gares. (cf. *Réutilisation des gares en espaces de détente*). Ce projet aurait pour but de mettre en avant les magnifiques paysages préservés du Haut Jura, notamment des abords de la Bienne, une des grandes richesses du territoire.

Un espace de détente hors de la ville

A quelques minutes seulement de la ville de Saint-Claude, cet espace offrirait aux habitants un lieu de calme, proche de la nature. Pour une balade ou une virée à vélo dans un cadre sain, cette voie à multi-usages entre Molinges et Saint-Claude offrirait un refuge pour se ressourcer.



Piste cyclable, Molinges - Oyonnax

Une piste cyclable pourrait être mise en place sur le tronçon Molinges – Oyonnax. Elle permettrait de garantir une desserte modes doux sur le bassin d'emploi d'Oyonnax, d'inviter les sportifs sur la communauté de communes et de valoriser une porte d'entrée dynamique et paisible du territoire.

Image modifiée de la voie ferrée à Dortan
Source : google maps



Voie multi-usage, Saint-Claude - Molinges

Sur la portion Saint-Claude - Molinges, une voie similaire à celle du tronçon Molinges - Oyonnax serait aménagée. Cependant, elle offrirait une grande place aux piétons, permettant ainsi des mobilités pédestres et des balades en famille sécurisées.

Image modifiée du pont ferroviaire de Molinges
Source : Photo Progrès / Anne Flore BARLETTA



Réutilisation des gares en espaces de détente

Les gares de Molinges et de Saint-Claude seraient réutilisées pour offrir des espaces de détente et de restauration aux piétons et cyclistes. Ces espaces contribueraient à revitaliser les anciennes infrastructures ferroviaires dans le but de soutenir l'économie locale.

Photographie de l'ancienne gare de Duingt, 74410
Source : Nessé



Inspiration du tronçon modulaire et temporaire de La Lagune au Bassin d'Arcachon

Nous nous inspirons du tronçon modulaire et temporaire de la Lagune. Contrairement à ce modèle qui utilise du plastique, ce projet serait construit en bois, recouvrirait tout en les conservant les rails de l'ancienne voie ferrée.

Photographie du tronçon modulaire et temporaire de la Lagune au bassin d'Arcachon
Source : ONF

Un projet évolutif préservant la possibilité de réactivation de la voie ferrée

En réponse aux besoins changeants du territoire, une piste cyclable provisoire où le cheminement en bois surplombe les rails existants offrirait la flexibilité de retirer la structure afin de réactiver la voie ferrée, facilitant ainsi le transport de personnes et de marchandises. En effet, notre projet global vise à stabiliser l'économie locale et à ouvrir le territoire vers l'extérieur. Face au potentiel de la communauté de communes, nous anticipons sa revitalisation, bien que la dynamique soit différente du passé. Le transport ferroviaire est essentiel car il offre une solution durable et efficace pour relever les défis posés par le dérèglement climatique. La piste cyclable temporaire constituerait donc une étape transitoire et peu coûteuse initiant la redynamisation du territoire, permettant aussi une remise en exploitation ferroviaire grâce à son caractère réversible. Finalement, des études empiriques peuvent être envisagées pour évaluer la réussite de cette initiative afin d'envisager la possibilité de créer une voie cyclable pérenne à la suite de la réouverture.

Remobilisation des portes d'entrée

La création d'une offre de mobilité alternative à la voiture, vers des connexions plus attractives et durables

Renforcement de l'accessibilité interne et externe du HJSC

La valorisation des modes actifs et des transports en commun

- Donner une place plus importante aux déplacements actifs : aménagements cyclables entre les communes portes d'entrée et les bourgs structurants (entre la Rixouse et Lavans-lès-Saint-Claude par exemple), meilleure signalétique.
- Créer une offre de transports en commun inter-communale : entre les bourgs relais et les centralités structurantes, en particulier Saint-Claude
- Adapter l'offre en fonction des besoins : augmentation durant les périodes touristiques, avec des navettes professionnelles.

La mobilisation des communes "portes d'entrée"

- Créer un maillage hiérarchisé des pôles de transports : Saint-Claude serait le centre et les communes "portes d'entrée", les pôles de report multimodal secondaires
- Articuler les différents réseaux de mobilité en s'appuyant sur la voie cyclable Oyonnax - Saint Claude

Amélioration de l'accessibilité et de la lisibilité

L'amélioration de l'accessibilité et de la lisibilité

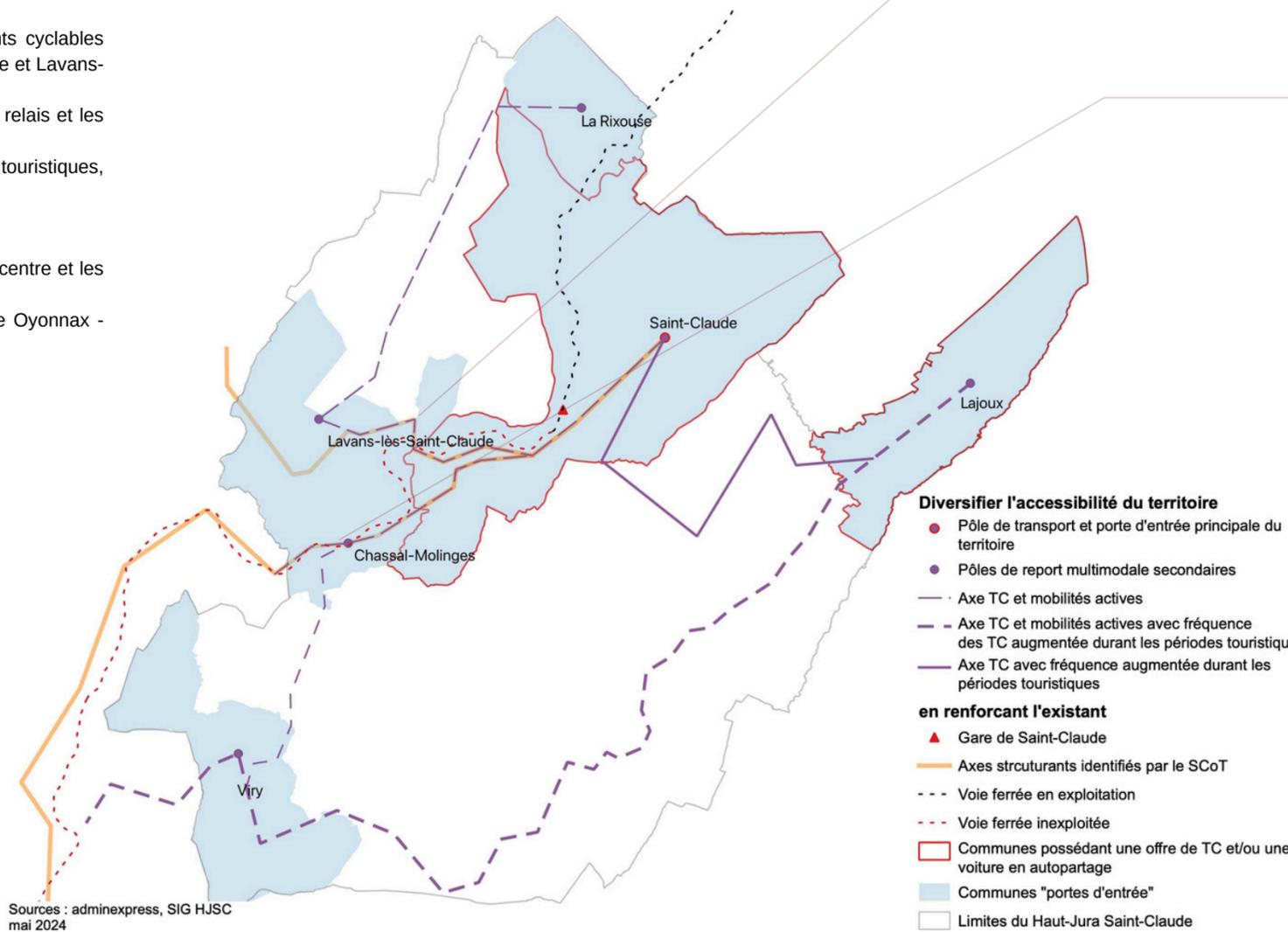
- Voiture comme mode de déplacement principal et pratiquement unique moyen d'arrivée dans le HJSC. Par les transports en communs, le point d'arrivée est St-Claude.
- Ajouter une offre de transport supplémentaire et faciliter les déplacements doux permettraient d'améliorer l'accessibilité depuis l'extérieur mais aussi de proposer une alternative à la voiture pour les déplacements internes
- Désengorger Saint-Claude notamment grâce à des parkings permettant au report d'une partie des flux sur les pôles secondaires et facilitant le stationnement.

Le renforcement des liens inter-communaux et la création d'espaces de convivialité

- Mise en réseau de toutes les communes : intégration dans la CC, renforcement des liens inter-communaux.
- Création de lieux de sociabilité bénéficiant aux habitants (nouveau dynamisme économique, lieux de rencontre) et aux personnes de passage (endroit où s'arrêter pour une pause, etc) - cf. Fiche action n°7

Une réponse aux enjeux climatiques globaux adaptée aux spécificités du territoire

- Réduction de la voiture -> diminution des émissions de CO2



Piste cyclable entre Saint-Claude et Lavans-lès-Saint-Claude

Partage de l'espace de la route entre Lanvans-lès-Saint-Claude et St-Claude entre piste cyclable, voiture et bus.

Image modifiée de la route entre SC et Lavans-lès-Saint-Claude - source : google maps



Création de parkings relais

Espaces transformés en parking relais. Ligne de bus permettant de rejoindre Saint-Claude. Adaptation de la fréquence de passage en fonction de la demande et de la période

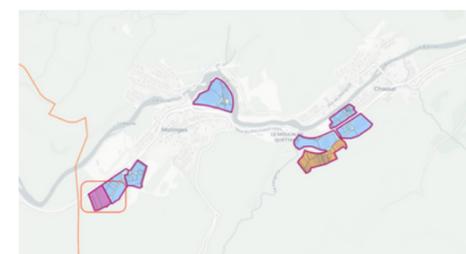


Image modifiée d'un espace à proximité de la ZI CHAMBOUILLE 3 à Chassal-Molinges - source : google maps

de 5 à 20 minutes du centre-ville de Strasbourg (place de l'Homme de Fer) !



Parking relais pour se rendre à Saint-Claude

Exemple de la ville de Strasbourg

Plan des parking relais de la ville de Strasbourg - source : Compagnie des Transports Strasbourgeois



Pistes et bandes cyclables

Mise en place de pistes ou bandes cyclables, au moins une signalétique visible.

Nous nous sommes inspirés de la route entre Seyssel (74) et Motz (73), portion de la Viarhõna.

Image de la montée entre Seyssel et Motz - source : Google maps

Un projet améliorant et diversifiant l'accessibilité du territoire

Améliorer la desserte du territoire et faciliter les déplacements au sein de la communauté de communes permet de répondre aux enjeux climatiques actuels mais aussi à certains besoins du territoire. Le Haut-Jura Saint-Claude est un territoire dépendant de la voiture, en proposant une offre de transport alternative venant renforcer et dynamiser l'existante, son accessibilité et sa lisibilité seraient améliorées. C'est ainsi l'attractivité et le rayonnement global du territoire qui seront affectés positivement (tourisme, emploi, commerce). Cette mise en réseau du HJSC encouragerait aussi le lien social grâce à la mise en place de nouveaux lieux de rencontre et améliorerait la qualité paysagère des communes "portes".

Réussir une diversification économique alliant agriculture, renouveau productif et tourisme vert

Actions :

- ***Fiche action n°3 : Intensification de l'usage des espaces industriels : pour concrétiser la convergence productive et optimiser les capacités économiques du territoire***
- ***Fiche action n°4 : Développement d'une filière matériaux et textile ancrée dans le territoire : la relance des cultures du chanvre et du lin, vers une économie de transition***
- Remettre l'artisanat au cœur du territoire (Nouvel artisanat en lien avec l'atelier des savoir-faire (formations, mise à disposition de salles de travail / exposition avec roulement des artistes)
- Filière bois : mettre à disposition du foncier pour permettre aux scieries ou entreprises de transformation de bois de s'implanter ou de s'agrandir - privilégier la proximité avec les axes routiers
- Développer d'autres formes de tourisme : air de repos pour les caravanes, spot de camping car / Van / "locations insolites", notamment autour de St-Claude et sur le plateau. Adapter l'offre touristiques suite au réchauffement climatique.
- Renforcer la communication autour des activités présentes sur le territoires (culture - Atelier SF, La Fraternelle, concert, etc) / Accueillir des évènements sportifs

Intensification de l'usage des espaces industriels

Pour concrétiser la convergence productive et optimiser les capacités économiques du territoire

Activation des espaces industriels disponibles

L'affirmation d'un développement industriel fondé sur l'innovation

En s'appuyant sur l'inventaire du potentiel foncier des ZAE et sur l'identification précise des surfaces mobilisables en diffus (ex. : déchèterie de Lavans-lès-St-Claude, anciennes usines hydroélectriques non utilisées), il serait possible d'augmenter l'offre de surfaces disponible pour les nouvelles implantations industrielles et le développement d'activités existantes. Ces espaces dédiés serviraient ainsi de support pour accueillir toutes les formes d'industrie en recherche de solution, en lien avec les territoires voisins notamment (plasturgie, mécanique de précision...), et les nouvelles industries liées à la filière de production de matériaux d'éco-construction / construction durable appuyée sur des ressources produites localement (transformation du bois initiée par le projet de la voie ferrée cyclable, transformation du lin et du chanvre produits sur le territoire - cf. Fiches actions n°1 et n°4).

Ce développement industriel relocalisé gagnerait à s'appuyer sur l'utilisation d'énergies renouvelables également produites localement : hydroélectricité avec des centrales individuelles qui pourraient être implantées sur la Bienne notamment, bois-énergie présent en grande quantité sur le territoire ; énergie solaire, énergie éolienne. Cela permettrait aussi de soutenir le développement d'une ou plusieurs filières de production d'énergie sur le territoire.

Diversification des zones d'activités et valorisation des espaces sous-utilisés

Pour être attractifs et accueillants, les espaces de zones d'activité doivent nécessairement s'ouvrir à d'autres fonctions complémentaires, leur conférant un véritable statut d'espaces de vie, à la fois porteurs d'identité économique et de qualité. De ce fait, certaines parcelles au cœur des plus grandes zones d'activité pourraient être utilisées pour répondre à des besoins essentiels, notamment en termes de services quotidiens et de qualité paysagère.

Des ateliers pour des artisans locaux

La demande de locaux est forte de la part des artisans. Dans la continuité du dispositif d'incitation à l'installation de jeunes artisans de la CC, une acquisition, réhabilitation et mise à disposition de bâtiments industriels actuellement vacants pourrait être pensée, notamment concernant des friches proches de la Bienne, accessibles mais difficilement réinvesties par un seul preneur.

La création d'un ou plusieurs lieux multi-serviels, sociaux et solidaires

On constate l'absence d'association d'industriels du Haut-Jura ainsi que de services mutualisés à destination des entreprises de la CC. Certaines parcelles (résiduelles ou mal configurées...) d'une grande zone d'activité pourraient accueillir un complexe multi-serviels, alliant crèche, cantine locale et solidaire, centre de formation, de recrutement et d'orientation (éventuellement complété par les services publics de l'emploi et de l'insertion), gestion mutualisée des espaces verts, médecine du travail mutualisée, service de nettoyage de locaux, gestions des déchets, mais aussi lieu de marché des producteurs locaux. Des antennes locales pourraient prendre place dans d'autres zones industrielles afin de répondre aux besoins des industries et de leur main d'œuvre.

La création de tiers-lieux rattachés à la Maison du Peuple

La réhabilitation de friches (notamment celles de bord de Bienne) permettrait la création de nouveaux lieux de convivialité et de sociabilité proposant une offre de restauration et d'événements culturels ou artistiques (événements outdoor, concerts, spectacles, expositions...). Ils pourraient s'appuyer et compléter la maison-mère de la Fraternelle dont ils constitueraient des antennes et des relais sur le territoire. Ces lieux permettraient de regrouper et de lancer de jeunes entrepreneurs dans la restauration, en leur donnant l'accès à des équipements mutualisés. Ils pourraient aussi constituer une vitrine des savoir-faire et nouvelles pépites économiques du HJSC, tout en contribuant à répondre au besoin en restauration du territoire de la CC.

Vers une renaturation productive

Les inventaires identifieront sans doute des fonciers économiques inutilisables. Risques d'inondation, pollution, localisation et configuration des terrains peuvent en effet les rendre inaptes à une utilisation industrielle. Dans les zones d'activité et sur les friches de St-Claude, certains terrains gagneront à être renaturés, à défaut de pouvoir être réinvestis par l'industrie et les services. Cette renaturation pourrait à terme (et selon les facteurs de pollution des sols, de potentiel agricole,...) tendre vers la culture maraîchère. Cette renaturation serait une solution à plusieurs équations : à court terme cela permettrait de libérer du foncier (autrefois artificialisé mais non utilisé) dans le cadre de l'objectif ZAN et de répondre aux logiques de compensation ; mais également de répondre aux objectifs de diversification de l'agriculture du PAT à plus long terme ; ainsi que permettre une dé-spécialisation des espaces à vocation économique et le renforcement de leur qualité paysagère.

En zone urbaine, notamment dans le centre urbain de St-Claude, l'agriculture urbaine pourrait être développée : en plus du maraîchage au sol sur les friches du bord de Bienne, le maraîchage sur toit ainsi que l'aquaponie (sur friches, terrasses, toit et dans les garages et caves) pourraient être développés.

Exemples d'aménagements du "Champs" à Lyon Confluences



Site Lyon Confluences.fr

Système aquaponique



<https://saumonfrance.fr/2019/05/07/systeme-aquaponique/>

Un jardin potager expérimental sur un toit plat à Bruxelles.



<https://laterreestunjardin.com/potager-sur-un-toit/>

Propositions d'implantation de tiers lieux et d'ateliers d'artisans



- Acquisition, réhabilitation et mise à disposition de bâtiments industriels à des artisans
- Tiers-lieu en lien avec la Maison du Peuple
- Friches industrielles

Des actions à développer en parallèle : la desserte et la formation comme leviers d'attractivité

Un travail sur la desserte des zones d'activités, autant pour les modes individuels et de marchandises que les modes doux devrait être réalisé. Des formations spécialisées (BTS) et dispositifs d'insertions (alternance) existent mais pourraient être complétées et d'avantage mises en avant. L'étude d'étudiants de Grenoble dans le cadre du programme Cité éducative met en avant le concept de jumelage entre établissements scolaires, qui permettraient des échanges diversifiés entre étudiants internes et externes au territoire. Dans cette perspective, avoir un catalogue de formation spécialisé et unique, en rapport avec les pôles de spécialités industrielles locales serait pertinent.

Développement d'une filière matériaux et textile ancrée dans le territoire

La relance des cultures du chanvre et du lin, vers une économie de transition

Ces cultures sont historiquement présentes en France et sur le territoire du Haut Jura, aux Bouchoux notamment.

Une diversification de l'agriculture et de l'industrie

Cette nouvelle économie circulaire permettrait de diversifier et de re-dynamiser à la fois l'agriculture et l'industrie sur l'ensemble du territoire.

Une circularité locale, écologique et résiliente

Le chanvre et le lin sont des cultures vivrières, qui peuvent être utilisées pour nourrir la population du territoire. L'objectif est de conserver une partie du foncier agricole disponible pour ces cultures. Ce sont aussi des fibres servant de matières premières à l'industrie textile. La CC est un territoire industriel, en mettant à disposition une part de son foncier pour des porteurs de projets orientés sur l'industrie textile et matériaux, c'est la garantie de la mise en place d'une économie circulaire locale.

Le chanvre connaît de nos jours un développement croissant lié à sa culture et sa transformation qui s'inscrivent dans la transition écologique. Il présente en effet de nombreux atouts :

- Agronomiques : Culture du printemps, s'intègre bien dans une rotation
- Environnementaux :
 - peu gourmand en eau,
 - ne nécessite pas de produits phytosanitaires,
 - impact positif sur l'effet de serre car entièrement valorisable - graines en huile, intérieur de la tige en paillage, extérieur de la tige en fils notamment,
 - les produits textiles en chanvre sont thermorégulateurs, inusables et confortables

Associées au développement de la filière bois, des cultures diversifiées servant une construction durable et locale

Les nombreuses applications du chanvre et du lin

Ces matières peuvent notamment être utilisées dans la construction. Par exemple, le chanvre peut servir de substitut à la laine de verre comme isolant. La fibre de lin est légère et résistante, elle est utilisée pour fabriquer les matériaux de construction. Dans la suite de la réflexion sur les nouveaux modes d'habiter (cf. Fiche action n°5), la relance de ces cultures peut soutenir la possibilité d'une construction locale, écologique, résistante, durable et résiliente.

Les potentialités de la filière bois du PNR

Les forêts recouvrent 70% du PNR du Haut Jura. La diversité des peuplements forestiers présents (sapins et épicéas - 46% de la surface boisée, feuillus 28% et peuplement mixte feuillus-résineux 26%) sont une richesse pour la filière de construction bois.

Les cultures de chanvre à la ferme du Reculet (Les Bouchoux)



Source Google Maps



Photographie du premier pont en lin - source : Franceinfo

Utilisation du lin et du chanvre dans la construction

Le lin et le chanvre sont des matières organiques pouvant être utilisées dans la construction. Pour la mise en place d'éco-hameaux (cf. installation des hameaux légers), ces cultures peuvent fournir une partie des matières premières nécessaires. Nous nous sommes inspirés du pont de la ville d'Almere aux Pays-Bas. Il a été construit à base de fibres de lin et de biorésine.

L'interprofession du chanvre cherche des producteurs

« Nous cherchons des surfaces, des volumes et des revenus pour les agriculteurs », a résumé Franck Barbier, le président d'Interchanvre, lors d'une conférence de presse réunissant toute la filière au Salon de l'agriculture, le 27 février 2024.

Zoom sur la filière textile

Les métiers

- Agriculture
 - Préparation de la terre : terres sableuses, bénéficiant d'une irrigation naturelle, terre meuble et profonde, sans l'aide de produits phytosanitaire (répulsif naturel aux insectes), ni fongicide
 - Culture : pas d'arrosage nécessaire
- Industrie textile :
 - Teillage : défibrage du chanvre (de la paille à la filasse)
 - Filage : consiste à étirer et tordre la fibre peignée pour produire des fils de différentes épaisseurs
 - Cordage - transformation en corde : car imputrescible, solide et ne brûle pas les mains
 - Tissage : croisement de fils formant l'armature d'un tissu

Menaces

- Coût + élevé en comparaison des textiles à bas prix mais plus impactants
- Concurrence : Chine et Canada

De nombreux modes de sauvegarde et de valorisation

- Musées locaux : Cognac la Forêt (87), Bligny-sur-Ouche (21), Vivoin (72), Musée Agrivap Ambert (63), ...
- Actions de valorisation : Festival "De fibres en musique" à Montjean-sur-Loire (49), Printemps du Chanvre à Fons (30), Marché des tisserands à Varaignes (24), Salon "Toutes fibres dehors" en Bretagne (56), ...

Un exemple local

L'association LCBio (Lin & Chanvre Bio) procède à des essais de récolte et teillage sur le modèle du lin, car les deux plantes ont de nombreux points communs.

Améliorer la qualité urbaine des villages-portes, des bourgs structurants, des bourgs relais et du pôle sanclaudien pour redévelopper le parc résidentiel, les commerces et les services

Actions :

- *Fiche action n°5* : **Développement de nouvelles formes d'habiter : aménagement et habitat léger, vers de nouveaux modes de vie**
- *Fiche action n°6* : **Création d'une nouvelle offre résidentielle : les collectifs intergénérationnels médicalisés pour réussir solidarité et résorption de la vacance résidentielle**
- *Fiche action n°7* : **Le renforcement du lien social : création d'espaces de sociabilité, de lieux de rencontres attrayants**
- réhabilitation (énergétique) des logements résidentiels : encourager l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture
- Privilégier la création de petits collectifs de logements locatifs
- Promouvoir et communiquer sur les possibilités de partage de logement (service départemental)
- Réhabilitation de certains bâtiments en friches à Saint-Claude
- Transformer les bâtiments vacants non réhabilités en lieux publics ou semi privés (parc, jardin communautaire), aménager les berges de la Bienne
- Encourager l'installation de points de restauration à Saint-Claude ou plus largement sur le territoire haut jurassien

Développement de nouvelles formes d'habiter

Aménagement et habitat léger, vers de nouveaux modes de vie

Le problème du logement sur le plateau de Hautes-Combes

Sur le plateau, certaines communes entreprennent de construire des lotissements, mais les impacts environnementaux sont très importants.

En raison de la proximité avec la Suisse, les logements vacants sur les plateaux sont rares et leur prix très élevé. Les résidences secondaires sont nombreuses sur le plateau et ne permettent pas de développer l'habitat. L'accès au foncier est très difficile en raison de la faible mutabilité des surfaces agricoles et naturelles.

Différentes formes d'habitat au secours d'un territoire en difficulté

Les écohameaux sont une manière de vivre qui prônent le collectif et le vivre-ensemble. Ils ont un impact environnemental très faible et sont facilement démontables et transformables. Ces habitations facilitent l'accès à des logements écologiques et abordables.

Ces logements facilitent l'installation de panneaux photovoltaïques et consomment peu d'énergie.

L'habitat réversible permet également de diversifier l'offre et les typologies résidentielles en répondant à la saisonnalité de la demande d'hébergement : il peut être disponible une partie de l'année pour accueillir des touristes et loué l'autre moitié de l'année à des saisonniers, à des travailleurs temporaires ou à des jeunes en formation par exemple.

Des associations comme Hameau Légers à La Pesse ou Hameau des Buis en Ardèche peuvent accompagner les communes pour l'installation d'écovillages.

Des conditions générales et spécifiques au territoire

Conditions générales

- Chaque habitant doit disposer de son foyer (tiny house, roulotte, yourte, dôme)
- Habiter dedans au moins 8 mois par an
- Adhérer à l'association du écohameau
- Payer 150 euros de loyer mensuel à la commune

Conditions spécifiques au territoire

- Assurer que les futurs habitants ont des projets de vie sur le territoire et limiter l'installation de travailleurs frontaliers
- Encourager l'implication dans la vie locale du village et du écohameau.
- Conserver l'identité architecturale du territoire, en travaillant en étroite relation avec le CAUE du Jura et le PNR du Haut Jura. Les nouvelles formes d'habitat, bien qu'elles soient démontables doivent en effet respecter le style vernaculaire, tout en le réinventant pour l'adapter aux nouveaux défis sociaux et de la transition écologique.

Des projets innovants, au service d'un territoire et de ces habitants

Le but de ces nouvelles formes d'habiter est donc de continuer à développer des territoires qui sont en difficultés face à la crise du logement. Ces projets doivent apporter une solution abordable et écologique à une population en recherche de nature et d'un mode de vie différent. Cela permet également de relancer des dynamiques sociales entre les habitants, créer ou amplifier l'ampleur des associations et des événements de la commune et redévelopper des anciens commerces ou lieux de rencontre. Ces projets d'habitats réversibles sont également un moyen d'allier tourisme et travail saisonnier en association avec des résidents à l'année.



Google maps

Lieux d'installation potentiel d'un Hameau léger aux Moussières.

Commune du plateau avec une forte pression immobilière. Lieu privilégié pour l'installation d'un hameau léger : grand espace, proche de la centralité du village.



Google maps

Lieu d'installation potentiel d'un Hameau léger à Lajoux.

Commune du plateau avec une forte pression immobilière. Zone favorisée car proche de la centralité et des activités. Permet de diversifier l'offre de logement touristiques et saisonnières.



<https://hameaux-legers.org/projets/la-pesse>

Lieux d'installation envisagés pour le projet du hameau léger à La Pesse.

Environ 12 500 mètres carrés à La Pesse qui doivent permettre l'installation de quatorze habitations de 45 mètres carrés maximum et un terrain de 200 mètres carrés par habitant. Ces habitations coûtent entre 15 000 et 80 000 euros.

Ces 3 communes sont des zones en tension en terme de logements et diversifier l'offre avec de l'habitat léger permettrait de combler un certain manque et dynamiser davantage les villages.

Le Kertier Général, hameau léger éphémère et préfiguration du projet d'écocentre

Exemple d'habitat léger, de salle commune et d'aménagements extérieurs.

Hameau léger du Placis



<https://www.mairryhouse.com/actualite/decouvrez-lassociation-hameaux-legers-ou-comment-comprendre-lhabitat-reversible>



<https://hameaux-legers.org/articles/un-hameau-leger-ephemere>

Création d'une nouvelle offre résidentielle

Les collectifs intergénérationnels médicalisés pour réussir solidarité et résorption de la vacance résidentielle

Le vieillissement de la population est un défi pour la société. En France en 2050, près d'un habitant sur trois aurait plus de 60 ans, contre un sur cinq en 2005 (projections de l'INSEE). Dans le Haut-Jura en 2020, il y a presque 30% de personnes de 65 ans et + à Saint-Claude, et de plus de 27% à Bellecotes, aux Bouchoux et aux Moussières (source : INSEE)

Une solution humaine aux bénéfices réciproques

L'habitat intergénérationnel permet de créer une dynamique de solidarités de voisinage, de convivialité et d'échange d'expérience. Les travailleurs à la semaine et les personnes âgées bénéficiant d'un trop grand logement pour elles seraient les principales personnes visées par le dispositif de colocation / cohabitation intergénérationnelle.

La réhabilitation d'immeubles résidentiels existants en résidences intergénérationnelles pourraient également résoudre une partie du problème de vacance résidentielle observée sur la CC Haut Jura Saint-Claude, ainsi que d'adapter le parc résidentiel aux besoins des habitants.

La mixité verticale pour réhabiliter le patrimoine bâti en zone urbaine

Contexte

Nos observations sur le territoire concernent la pression foncière, le problème de mobilité ou encore la pollution.

Une méthode de densification du tissu urbain aux nombreux avantages

La mixité verticale vise à densifier le tissu urbain en multipliant les usages dans un même immeuble (ex : commerce, bureaux, logements). Les bénéfices observés sont les suivants :

- une meilleure qualité de vie, plus de convivialité
- une meilleure gestion de la ressource foncière
- la réanimation du centre-ville (commercial & résidentiel)

En agréant plusieurs programmes distincts, on favorise la sortie d'opérations immobilières d'envergure qu'il aurait été difficile de réaliser, surtout pour des villes de taille moyenne.



Immeuble haussmannien type - Paris



crédit © HELOISE PEYRE - YOUSE



source : Agevillage.com

Réalisations concrètes

Haussmann le "pionnier" : commerces ou ateliers en RDC
Cité Radieuse à Marseille (13) : un bâtiment de 17 étages composé de logements, de bureaux, de commerces, d'équipements publics (maternelle, gymnase, piscine, auditorium, etc)

Ilot MA11 dans le Quartier Malakoff à Nantes (44) : Hardel et Le Bihan (architectes). 4500m³ de bureaux, 1400m² de logements, 200m² de locaux libre d'activité, 200m² pour 1 commerce, des places de parking publiques en SS

Epure - ZAC des Girondins (Lyon - 69)

Youse et Redman : promoteurs

10 000 m² construits : 4500m² de bureaux au dessus d'une école, 1620m² de logements locatifs, 300m² pour une salle paroissiale

La Maison des Babayagas (Montreuil - 93), une alternative à la maison de retraite

La Maison des Babayagas, inaugurée en 2013 en région parisienne, est une forme d'habitat participatif autogéré qui est réservé aux femmes de 60 ans et plus.

Solidaire, engagé et écologique, ce concept a pour but de créer un lieu où les femmes peuvent vivre en étant actrices de leur vieillesse, en étant citoyennes et en partageant des valeurs communes et des espaces communs.

Revitalisation du parc résidentiel et serviciel à Saint-Claude

Afin de lutter contre la vacance, d'adapter le parc résidentiel aux besoins des habitants et s'emparer du sujet de vieillissement de la population, la rénovation d'immeubles résidentiels existants et inoccupés permettrait de répondre à ce triple défi (vieillesse de la population, vacance résidentielle, pression du foncier).

On pourrait envisager des commerces en RDC, des logements en accession libre et sociale et logements locatifs sociaux aux étages supérieurs, et la mise en place de services spécifiques selon les besoins et la localité du projet (parking public, centre multi accueil, services médicaux, ...). Ces bâtiments pourraient s'implanter dans les centres bourgs, ou près des endroits de flux (cf Fiche action n°2).

La réhabilitation du patrimoine bâti pour loger agréablement des personnes âgées en milieu rural par Habit'âge

Lancé en décembre 2013, le projet « Habit'âge » se veut être une réponse originale alliant la préservation du patrimoine bâti en milieu rural et le maintien à domicile des personnes âgées. Plus concrètement, l'association propose des habitats partagés adaptés aux besoins des seniors dans les bourgs. Il existe à ce jour 3 maisons Habit'âge dans le Maine et Loire (49).

Le renforcement du lien social

La création d'espaces de sociabilité, des lieux de convivialité attrayants

Des lieux favorisant le lien social

La création d'espaces de sociabilité

Le HJSC est un territoire possédant de nombreuses ressources naturelles à proximité permettant aux habitants et aux individus de passage de sortir des espaces urbanisés rapidement. Cependant, il n'existe que très peu d'endroits au sein des tissus urbanisés des communes encourageant le lien social, comme des espaces publics et espaces verts aménagés.

Plusieurs communes de la CC sont des villages-rues, c'est le cas notamment de plusieurs communes portes d'entrée (cf. Fiche action n°2). Le but de ce projet serait de doter Saint-Claude et le reste du HJSC de lieux/espaces aménagés pour faciliter les rencontres et la sociabilité.

Une nouvelle économie en lien avec la dynamique nouvelle des communes porte d'entrée

La mobilisation des communes porte d'entrée du territoire (cf. Fiche action n°2) pourrait entraîner de nouveaux flux et permettrait d'impulser une nouvelle dynamique économique dans ces communes. En créant des espaces publics comme des places végétalisées lorsque l'espace disponible le permet et en facilitant l'implantation de cafés, restaurants et autres commerces du quotidien en marge de ces espaces, ils deviendraient des pôles d'attraction et de vie sociale, favorables aux échanges et à la dynamique économique pour le plus grand bénéfice des habitants du territoire comme des visiteurs et des gens de passage.

Des projets porteur d'unité

Dans la poursuite de l'idée d'un territoire alternatif et utopique, ces lieux pourraient prendre des formes alternatives comme des cafés associatifs, intergénérationnels. Le HJSC possède déjà une identité culturelle, associative et artisanale très riche qui pourrait être consolidée grâce à ces nouveaux espaces. Cette action pourrait venir compléter la dynamique impulsée par la Fraternelle à St-Claude et appuyer le renouveau productif et touristique du territoire.

La mise en place de projets communautaire participatifs pourrait renforcer la cohésion, le lien social et intergénérationnel, améliorer la qualité de vie et renforcer le sentiment d'appartenance au HJSC, en plus de le rendre dynamique et attrayant d'un point de vue extérieur.

Saint-Claude

Rendre SC plus verte

SC est la ville structurante du HJSC, elle est très artificialisée et possède peu d'espaces verts. L'objectif serait d'améliorer la qualité paysagère de la ville en ramenant la nature en ville (rendre plus verts les parcs existants, création de nouveaux). Avec l'importance de la vacance et la vétusté d'une partie du parc résidentiel, certains bâtiments pourraient être démolis afin de créer des respirations dans le tissu urbain dense grâce à des aménagements à dominante végétale.

Ainsi Saint-Claude posséderait plusieurs parcs qui rendrait la ville plus agréable à vivre et pratiquer au quotidien, pour les habitants comme pour les visiteurs.

Un levier pour relancer une partie de l'économie de Saint-Claude

La création d'espaces agréables, de lieux où s'arrêter, où flâner donnerait plus envie de s'arrêter et de séjourner à SC. Dans une logique de mixité fonctionnelle (cf. Fiche action n°6), certains rez-de-chaussée ou locaux pourraient être mis à disposition de porteurs de projets commerciaux et artisanaux. Comme pour les communes portes d'entrée, un nouveau dynamisme économique pourrait ainsi être instauré.

L'inscription dans une démarche plus verte

Les îlots de chaleur sont un phénomène urbain qui augmente de manière significative avec le changement climatique. SC est une ville très dense et largement artificialisée du fait de l'ancienneté de son urbanisation. Augmenter la part des espaces végétalisés et ouverts en son sein pourrait contribuer à la rendre plus résiliente et en continuité avec les zones naturelles environnantes.



Café Associatif



Logo de l'association La Fourmi Verte - source : site de la commune d'Echallon

La Fourmi verte Echallon - source : Montagnes du Jura

Image du parc de jeux pour enfant, place d'abbaye - source : google maps

De nouveaux espaces à Saint-Claude

La création d'espaces verts au sein de la ville de Saint-claude permettrait de la rendre plus attrayante pour les habitants, mais aussi de donner une meilleure vision aux personnes extérieures

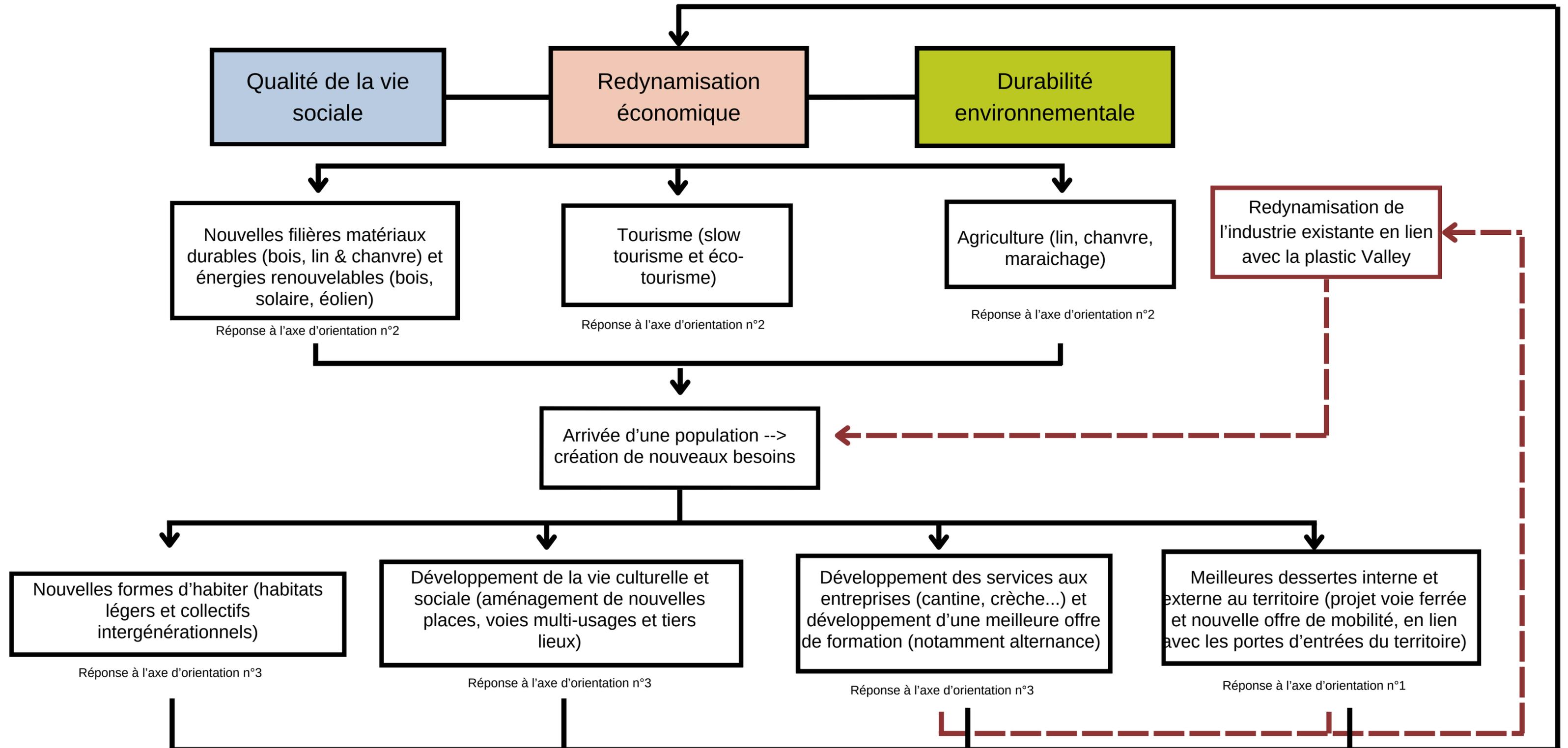
Le parc se trouvant devant la cathédrale et le musée de l'abbaye possède une situation stratégique dans SC. Verdir les espaces entre les jeux pour enfants existants permettrait de le rendre plus vivant et attrayant.

Aire de jeux, 85580 GRUES FRANCE - source :

Un projet favorisant l'unité et la cohésion sociale et l'amélioration de la qualité paysagère

Ce projet, à travers la création de nouveaux lieux de partage, de rencontre, à pour objectif de créer une véritable cohésion sociale au sein du HJSC. Ces lieux seraient multidimensionnels, allant d'un simple échange de politesse en allant chercher son café ou en surveillant les enfants jouer à de véritables moments d'échanges culturels, artistiques, musicaux,... La mise en place d'espaces verts, de lieux de sociabilité donnerait envie autant aux habitants, aux touristes ou aux visiteurs de rester un moment sur place. En renvoyant une image plus plaisante des communes du HJSC et particulièrement de la ville de Saint-Claude, c'est son attractivité qui serait améliorée. De plus cela permettrait de renforcer les actions menées par la Fraternelle et former une véritable unité territoriale en renforçant les liens sociaux et communautaires.

Haut-Jura Saint-Claude : territoire (re)connecté pour un renouveau productif durable



Remerciements

Nous vous remercions pour votre écoute

Nous remercions également Amélie Thibert, Philippe Passot, la DDT du Jura, les membres du PNR du HJSC, tous les enquêtés et notre encadrante, Rachel Linossier